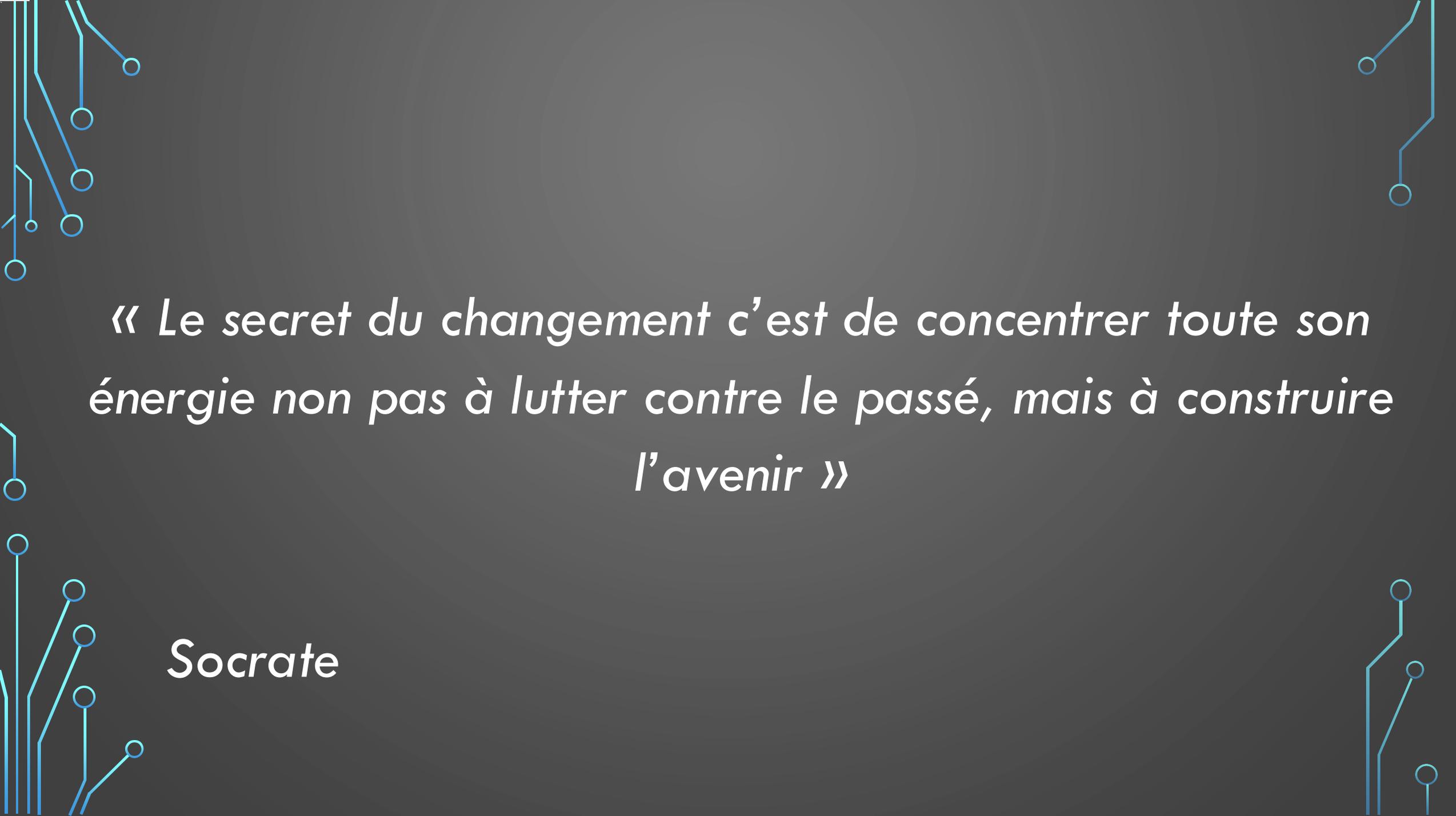




AISEAU-PRESLES

VISION 2030



« Le secret du changement c'est de concentrer toute son énergie non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir »

Socrate

QUI SOMMES-NOUS ?



L' **Alternative Citoyenne** est un mouvement rassemblant des personnes issues de la société civile d'Aiseau-Presles

Nous sommes politiquement neutres

Notre préoccupation est la défense de l'intérêt général

Notre ambition : permettre à l'ensemble des citoyens d'Aiseau-Presles de se réapproprier leur commune

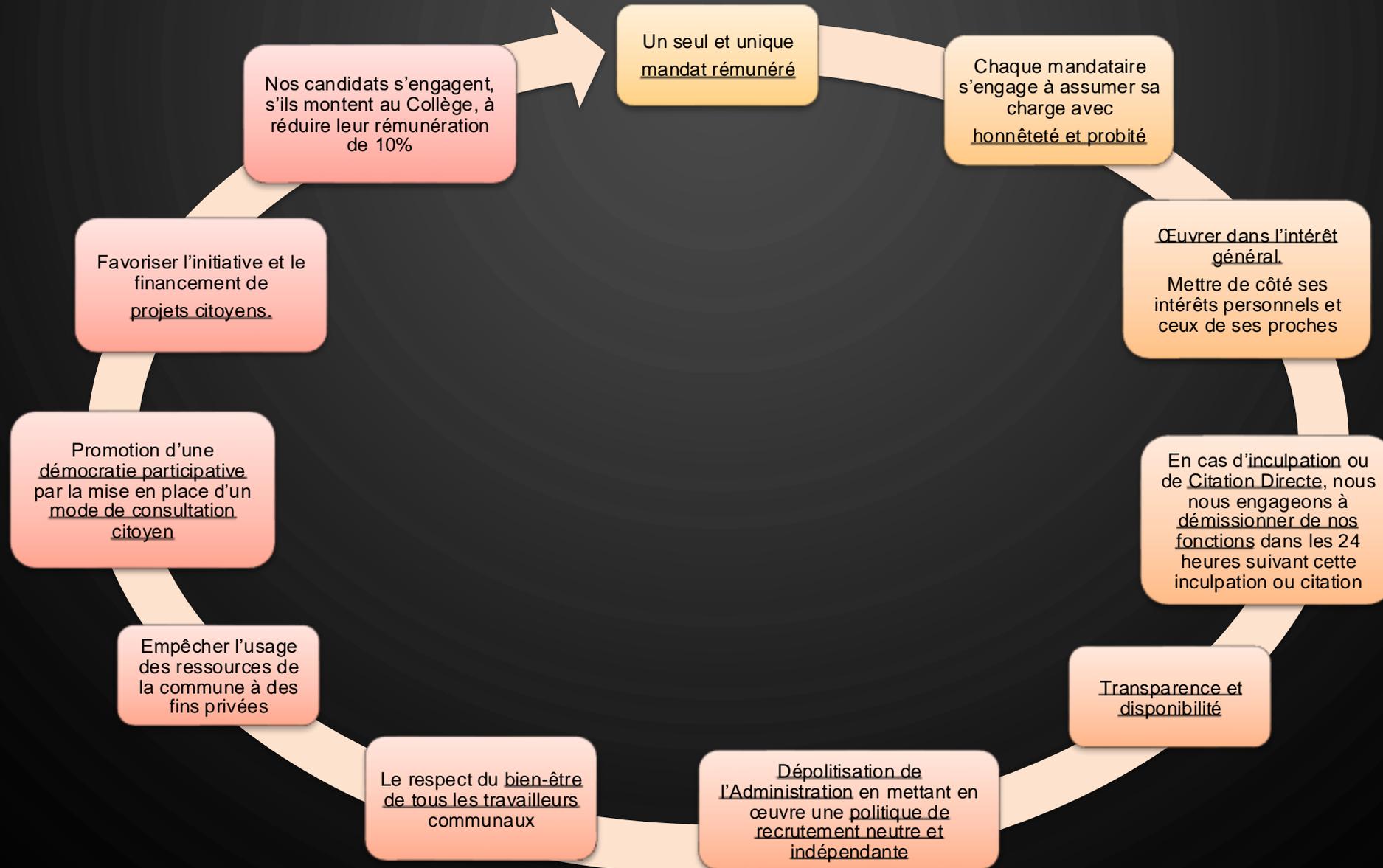
NOS VALEURS

Notre mouvement politique est opposé à toute forme de communautarisme, extrémisme ou radicalisme, qu'il soit politique, culturel ou religieux.

Nous défendons la liberté d'être, de penser et d'agir et le respect de valeurs universelles telles que :

- La laïcité ;
- Le respect mutuel dû à toutes et tous sans distinction de genre, d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou de confession religieuse ;
- La tolérance réciproque ;
- L'égalité entre les hommes et les femmes ;
- La bienveillance ;
- La protection des plus fragiles ;
- La solidarité ;
- La sécurité ;
- Le respect des coutumes et traditions ainsi que la préservation du patrimoine matériel et immatériel ;

NOTRE VISION DE LA BONNE GOUVERNANCE



DE FAÇON CONCERTÉE AVEC LES CITOYENS, LES ASSOCIATIONS, LES COMMERÇANTS ET TOUTES LES FORCES VIVES DE LA COMMUNE, NOUS NOUS ENGAGEONS DANS UNE VISION « AISEAU-PRESLES 2030 » AXÉE SUR :

Le bien-être et le bien-vivre ensemble au sein de notre commune

L'aide et le soutien à la créativité et à l'emploi

L'aide au développement du commerce de proximité

Le développement économique dans notre commune

Désenclaver notre Commune en développant une Politique innovante de transports en commun et d'interconnectivités entre différents moyens et modes de transport

Réduire la fracture numérique en promouvant l'apprentissage, l'accès et l'usage du numérique, notamment, au sein de nos écoles et à destination des demandeurs d'emplois

Développer une politique d'aide et de soutien au maintien à domicile des personnes âgées.

ETAT DES LIEUX – L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Organisation

Modes de fonctionnement

Processus et procédures

Finances

Moyens et ressources

Patrimoine

Politique des Ressources Humaines

ETAT DES LIEUX – POLITIQUES DÉVELOPPÉES

Inventaire des projets

Succès

Echecs

A terminer

A arrêter

Recenser les bonnes pratiques

Inventorier les erreurs

PLAN STRATÉGIQUE TRANSVERSAL : OBJECTIFS

- Professionnaliser - vision globale déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels - actions.
- Développer une vision à moyens termes - ajuster - saisir les opportunités - suivre ou changer de cap suivant la conjoncture.
- Transparence - dialogue et implication citoyenne.
- Planification des ressources - définition de priorités et établissement d'un plan financier.
- Décloisonnement des services - vision transversale - travail par projets - coordination des projets.
- Implication des agents communaux - management participatif - valorisation et développement des compétences.



The background is a dark grey gradient. In the four corners, there are decorative elements consisting of light blue lines that resemble circuit traces or a stylized tree structure, ending in small circles.

PROPOSITIONS D'OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**PREMIER OBJECTIF STRATÉGIQUE :
L'ADMINISTRATION COMMUNALE
DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC
PROFESSIONNEL, MODERNE ET
CONNECTÉ**

Objectif opérationnel 1 : Assurer un Management de Qualité au sein de l'Administration

- Lancer un processus d'auto-évaluation du fonctionnement de l'Administration communale par ses Directeurs et Cadres ;
- Encadrer ce processus d'auto-évaluation par un apport en Consultance Externe ;
- Mobiliser l'intelligence collective de l'ensemble des collaborateurs afin de proposer des pistes d'amélioration du mode de fonctionnement de l'Administration ;
- Réorganiser les Services afin de rendre l'Administration plus transversale, collaborative et agile.

**PREMIER OBJECTIF STRATÉGIQUE :
L'ADMINISTRATION COMMUNALE
DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC
PROFESSIONNEL, MODERNE ET
CONNECTÉ**

**Objectif opérationnel 2 : Développer
l'infrastructure numérique et l'offre de services
on-line**

- Doter les Services de l'Administration Communale d'outils informatiques et numériques modernes et performants ;
- Renforcer le Service Informatique ;
- Développer et tenir à jour le site internet de la commune et les profils sur les réseaux sociaux ;
- Renforcer les Services Online accessibles aux citoyens;
- Permettre aux élus de tenir des permanences en mode visio-conférence ;
- Permettre aux citoyens d'assister aux réunions du Conseil Communal sur le web ;
- Assurer la formation des agents communaux aux nouveaux outils ;
- Assurer la formation des élus aux nouveaux outils;
- Editer et publier un bulletin communal mensuel afin de rendre l'information accessible aux citoyens non-connectés.

**PREMIER OBJECTIF STRATÉGIQUE :
L'ADMINISTRATION COMMUNALE
DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC
PROFESSIONNEL, MODERNE ET
CONNECTÉ**

**Objectif opérationnel 3 : Rendre le
fonctionnement du Service Public plus efficient**

- Orienter les activités des Services communaux vers les missions qui découlent naturellement des attributions des communes telles que définies dans la Loi Communale (*régir les biens et revenus de la commune, régler et acquitter les dépenses, diriger et faire exécuter les travaux publics, gérer les établissements appartenant à la commune*) ;
- Inventorier les processus et procédures en vue de les optimiser ;
- Optimiser la communication interne et l'échange d'informations entre les différents services de l'Administration ;
- Développer une méthode de travail par projet;
- Systématiser une méthode de gestion par tableau de bord ;
- Mettre en place un style de Management basé sur : la délégation, la responsabilisation, l'autonomie, la confiance, le respect, le contrôle et la transparence.

**PREMIER OBJECTIF STRATÉGIQUE :
L'ADMINISTRATION COMMUNALE
DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC
PROFESSIONNEL, MODERNE ET
CONNECTÉ**

Objectif opérationnel 4 : Développer un mode de participation citoyen

- Mettre en œuvre un mode de consultation citoyenne pour certains projets touchant, par exemple, au patrimoine local ;
- Favoriser l'initiative et le financement de projets citoyens au cœur des villages/quartiers.

Objectif opérationnel 1 : « Maison de la créativité »

**DEUXIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
RENDRE NOTRE COMMUNE
ATTRACTIVE POUR SOUTENIR LA
CRÉATION D'ACTIVITÉS ET
L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES, EN
DÉVELOPPANT DES SYNERGIES
PROPICES À LA CRÉATION
D'ACTIVITÉS, LA FORMATION ET LA
CRÉATION D'EMPLOIS.**

- Identifier un lieu d'implantation (construction, rénovation, ...) ;
- Recherche de partenaires enclins à développer ce projet dans un partenariat public/privé ;
- Adapter les espaces aux réels besoins des candidats entrepreneurs ;
- Proposer une installation informatique à la pointe ;
- Organiser le soutien et l'encadrement des candidats entrepreneurs (*ex : coaching, conférences, business angel, crowdfunding, micro-crédits, ...*) ;
- Définir les règles d'accès aux installations proposées ;
- Elaborer un projet de convention incitant les porteurs de projets, en cas de succès, à développer leur activité sur le territoire de la commune.

**DEUXIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
RENDRE NOTRE COMMUNE
ATTRACTIVE POUR SOUTENIR LA
CRÉATION D'ACTIVITÉS ET
L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES, EN
DÉVELOPPANT DES SYNERGIES
PROPICES À LA CRÉATION
D'ACTIVITÉS, LA FORMATION ET LA
CRÉATION D'EMPLOIS.**

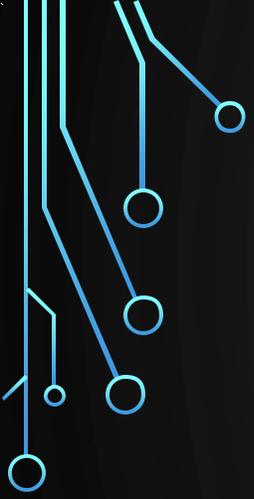
Objectif opérationnel 2 : Soutenir la formation, la recherche d'emploi et le pouvoir d'achat

- Soutenir la recherche d'emploi en réduisant la fracture numérique et en favorisant la connexion des demandeurs d'emploi qui ne disposent pas d'accès suffisant au monde numérique – Projet « Aiseau-Preles 2.0 » en synergie avec la future « *Maison de la créativité* » ;
- Encourager les rencontres entre citoyens actifs et ceux en recherche d'emploi pour que chacun puisse s'entraider dans ses démarches. Ces rencontres permettront de partager des expériences, de se soutenir mutuellement et de renforcer la solidarité. Objectifs : rapprocher les générations et favoriser la solidarité entre les différentes réalités sociales de la population ;
- Soutenir et mettre en place, en partenariat avec des centres de formations locaux, l'accès aux formations qualifiantes pour les métiers en pénurie. Soutenir l'acquisition de compétences dans le numérique ;
- Alléger la pression fiscale communale en vue de soutenir/favoriser la création d'activités et le pouvoir d'achat des citoyens.

**DEUXIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
RENDRE NOTRE COMMUNE
ATTRACTIVE POUR SOUTENIR LA
CRÉATION D'ACTIVITÉS ET
L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES, EN
DÉVELOPPANT DES SYNERGIES
PROPICES À LA CRÉATION
D'ACTIVITÉS, LA FORMATION ET LA
CRÉATION D'EMPLOIS.**

**Objectif opérationnel 3 : Améliorer l'image et
l'attractivité de la commune**

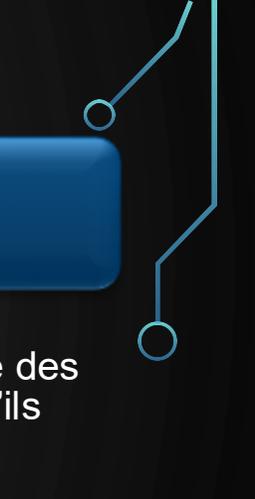
- Créer des conditions favorables au maintien et développement du commerce de proximité ;
- Valoriser l'image de la commune (environnement, bien-être, accessibilité, etc.) afin d'attirer des investisseurs cherchant un lieu pour implanter leur entreprise. Les secteurs clés ciblés sont **l'économie durable** et **le numérique et technologique** ;
- Elaborer un cadastre des friches, terrains inexploités, bâtiments abandonnés ;
- Créer les conditions favorables à la multiplication de partenariats publics/privés ;
- Désenclaver Aiseau-Presles en renforçant l'offre de transport en commun ;
- Favoriser l'émergence de solutions de transports alternatifs et faire la promotion de la mobilité douce au sein de la commune ;
- Favoriser l'intermodalité des différents moyens et modes de transports ;
- Réfléchir et proposer un Plan d'Actions destiné à renforcer l'interconnexion entre les différents villages et la mobilité vers les grands centres urbains.



TROISIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE : ETRE UNE COMMUNE QUI SE PRÉOCCUPE DE SES CITOYENS



Objectif opérationnel 1 : Etre une commune qui se préoccupe de sa jeunesse

- Assurer un enseignement de qualité en favorisant l'autonomie des chefs d'établissements, et des équipes d'enseignants, afin qu'ils puissent proposer des méthodes pédagogiques innovantes inspirées pour tous ;
 - Renforcer la présence du numérique dans l'enseignement communal en équipant les écoles de tableaux interactifs, de tablettes et d'ordinateurs ;
 - Proposer des activités extrascolaires qui préparent aux évolutions du marché de l'emploi telles que des formations au codage ;
 - Garantir la gratuité de l'enseignement communal y compris pour le transport des enfants vers des infrastructures sportives ;
 - Favoriser l'accès à la culture en redéfinissant les missions du Centre Culturel et laisser une place à la culture jeune : hip-hop, smart culture, ... ;
 - Soutenir et promouvoir les initiatives prises sur le territoire de la Commune par des acteurs privés : Maison des Jeunes, ASBL les Castors, clubs sportifs, ... Voir cela comme un partenariat et non pas comme une forme de concurrence ;
 - Création d'espaces de jeux au sein des quartiers ;
 - Promouvoir le sport.
- 
- 

**TROISIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
ETRE UNE COMMUNE QUI SE
PRÉOCCUPE DE SES CITOYENS**

**Objectif opérationnel 2 : Etre
une commune qui se préoccupe
de ses aînés**

- Favoriser les Services d'aide à domicile permettant aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible chez elles ;
- Favoriser les échanges transgénérationnels ;
- Veiller à l'aménagement des espaces publics et des accès aux bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

**TROISIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
ETRE UNE COMMUNE QUI SE
PRÉOCCUPE DE SES CITOYENS**

**Objectif opérationnel 3 : Etre une
commune plus sûre**

- Tolérance zéro sur les petites incivilités et la petite délinquance ;
- Renforcement de la présence policière sur le territoire de la commune (*sécurisation de l'espace public*) ;
- Renforcement des missions de Police de Proximité orientées vers les citoyens ;
- Lutter contre les petites incivilités, les dépôts clandestins d'immondices et le trafic de drogue localisé ;
- Développer un Plan de prévention communal, multidisciplinaire, contre les violences intrafamiliales et les agressions à caractère sexuel ;
- Lutter contre la délinquance routière grave et dangereuse.

**QUATRIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
ÊTRE UNE COMMUNE DURABLE,
SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON
ENVIRONNEMENT ET SON
PATRIMOINE**

**Objectif opérationnel 1 : Etre une commune
« verte »**

- Tolérance zéro contre les dépôts clandestins d'immondices;
- Favoriser et aider les initiatives citoyennes (*création de potagers collectifs, mise à disposition de terrains abandonnés et non entretenus, ...*) ;
- Réduire l'empreinte Carbone de la commune (*énergies alternatives, choix des véhicules, numérisation des archives, éducation aux énergies alternatives, soutien aux initiatives citoyennes, ...*) ;
- Commander une étude neutre et indépendante afin de mesurer l'impact écologique de l'incinérateur de Pont-de-Loup et ses nuisances sur le bien-être de la population environnante ;
- Utiliser toute voie de Droit afin de défendre la cause de nos citoyens gravement impactés par cette source de pollution;
- Utiliser toute voie de droit afin de s'opposer à tout projet de développement d'une activité de traitement de déchets dans le zoning de Pont de Loup.

Objectif opérationnel 2 : Être une commune qui veille sur son patrimoine

QUATRIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE : ÊTRE UNE COMMUNE DURABLE, SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT ET SON PATRIMOINE

- Mettre en valeur le patrimoine culturel matériel et immatériel de la commune ;
- Soutenir les associations culturelles et folkloriques ;
- Unir les villages de notre commune pour créer une synergie autour de notre folklore (*participer à des soirées à thème, célébrer ensemble nos traditions*).

**QUATRIÈME OBJECTIF STRATÉGIQUE :
ÊTRE UNE COMMUNE DURABLE,
SOUCIEUSE DE PRÉSERVER SON
ENVIRONNEMENT ET SON
PATRIMOINE**

**Objectif opérationnel 3 : Promouvoir
l'image de notre commune afin d'y
développer des activités touristiques**

- Création d'un office du tourisme virtuel ;
- Réhabilitation des chemins vicinaux et création de parcours nature ;
- Valorisation et entretien des voiries et espaces verts, avec un accent mis sur le cours d'eau la Biesme et ses berges ;
- Améliorer et entretenir les chemins de promenade pour les piétons, les cyclistes et les cavaliers ;
- Favoriser l'émergence de B&B, chambres d'hôtes, auberge de jeunesse ;
- Promouvoir le tourisme durable et rural ;



ACAP6250

ALTERNATIVE
CITOYENNE
AISEAU-PRESLES

Suivez-nous sur :

 <https://acap6250.be/>

 ACAP6250

 ACAP 6250